



Droit et devoir des parents pour l'enfant majeur

Par **Lili**, le **24/02/2010** à **11:21**

Bonjour,

Je suis majeure et la situation avec mes parents est assez conflictuelle. Je souhaiterais partir du domicile, avoir un logement et continuer mes études d'infirmière cependant, sans revenu, ce n'est pas possible. Mes parents me disent que si je pars ils ne me donneront plus rien. En ont-ils le droit ?

Ai-je le droit de leur réclamer de l'argent ?

Par **Tisuisse**, le **24/02/2010** à **13:07**

Bonjour,

L'obligation alimentaire qui pèse sur les parents ne s'arrête pas à la majorité de l'enfant. Les parents doivent subvenir aux besoins de leur enfant tant que celui-ci ne peut pas être financièrement indépendant. Bien entendu, cela nécessite que leur enfant majeur poursuive des études de façon sérieuse, ce qui semble être votre cas. Sauf erreur de ma part, c'est l'article 214 du Code Civil qui s'applique.

Par voie de conséquence, vos parents, même si vous partez de la maison, doivent vous apporter une aide financière. En cas de nécessité, c'est le juge aux affaires familiales qui va fixer cette aide. Ce même juge peut, d'ailleurs, indiquer que l'aide sera scindée pour les parents entre-eux, donc que la maman devra verser tant, et le papa, tant, surtout si le couple

se déchire et qu'il y a un risque de divorce.

Par **Clement T**, le **13/03/2010 à 11:30**

Bonjour,

Il y a quelques temps, j'étais en conflit avec mes arents sur le même sujet.
Le mieux est de discuter, car une demande avec juge, tribunaux, etc... engendre un conflit encore plus important, et assez long...

Si vous allez vivre en appartement, regardez combien vous pouvez obtenir en APL, on peut faire une simulation sur le site de la CAF, et avec 200 à 300 euros par mois de vos parents, on peut vivre sans faire de superflux. Notez que si vous partez de chez vous; vos parents n'auront plus à payer les frais qu'engendre que vous viviez avec eux...

Si vous êtes inscrits et acceptés dans une école d'infirmiers, c'est selon moi la meilleure solution.

Bonne chance!